

1513 (31 août).

La chambre des monnaies permet à Mathieu Audier, commis à la maîtrise particulière de la monnaie de Limoges, d'y faire forger 400 marcs de petits deniers tournois.

(A. N. Reg. Z, 1^{er}, 60, fol. 201 v^o, et Z. 1^{er}, 62, fol. 129 v^o.)